

Jeu

(source des informations : TLF / Trésor de la Langue Française -
<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)

Du latin *jocus* « plaisirerie, badinage », qui a supplanté *ludus* en héritant de ses sens : « jeu, amusement, divertissement; en particulier jeux publics de caractère officiel ou religieux »

Définitions de quelques sens possibles :

1. Activité divertissante, soumise ou non à des règles, pratiquée par les enfants de manière désintéressée et par les adultes à des fins parfois lucratives
2. Activité désintéressée, destinée à faire passer agréablement le temps à celui qui s'y livre.
3. Activité ludique organisée à des fins pédagogiques ou thérapeutiques.
4. Activité ludique organisée autour d'une partie comportant généralement des règles, des gagnants et des perdants.
5. Littérature. Composition dramatique (qui peut être en même temps sérieuse et comique). (“dramatique” ici a le sens de “théâtral”)
6. Ensemble des jeux où l'on risque de l'argent.
7. Manière de jouer d'un instrument, de pratiquer un sport ou de manier une arme.
8. Trop grande facilité de mouvement, défaut de serrage entre deux pièces
9. ANTIQUITÉ ROMAINE. Spectacles et réjouissances, originellement à caractère religieux, organisés périodiquement par l'état (jeux publics) ou donnés par des particuliers (jeux privés) et fondés sur des compétitions sportives, des combats, des représentations théâtrales.